

La Gazette

N° 117
Octobre 2003

ISSN 0293-4132

PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE L'UNION DES PHILATÉLISTES
ET DES TÉLÉCARTISTES DE LA POSTE ET DE FRANCE TÉLÉCOM



Mulhouse,
un congrès réussi !
(Page 8)

*Tout ce que vous avez voulu toujours
savoir sur les CRI
sans jamais oser le demander (Page 4)*



*Quand le Père Noël répond aux enfants !
(Page 10)*

UNION DES PHILATELISTES ET DES TELEARTISTES DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM

78 rue Taitbout – 75009 PARIS – 01 49 70 09 36

Présidente d'honneur : Françoise Eslinger

Présidents généraux honoraires : Jean-François Gleizes, Jean-François Logette

Groupes affiliés à la Fédération Française des Associations Philatéliques

Président Général
Gérard Chauveau
13 rue de la Montagne
77220 Tournan en Brie

Secrétaire Général
Jean-Pierre Despin
51 rue Charles Gounod
54500 Vandœuvre

Trésorier Général
Gilles Cressent
11 allée des Ormeaux
92160 Antony

Service des échanges
Michel Carrière
BP 100
34700 Lodève

Marcophilie
Antoine Garcia
62 rue Victor Hugo
94700 Maisons-Alfort

Nouveautés TP et PAP
Jean-Claude Bourret
28 rue Barrault
75013 Paris

Cartophilie
Michel Bablot
142 av. Ch. de Gaulle
33520 Bruges

Télécartes
Alain Fauché
route de Banca
64430 St-Etienne de
Baïgorry

Centrale d'achat
Jean-René Py
89 rue Damrémont
75018 Paris

AQUITAINE
(dpt 24,33,40,47,64)
Alain Dall'occhio
78 rue Robert d'Ennery
33200 Bordeaux

AUVERGNE
(dpt 03,15,43,63)
Philippe Bauban
BP 200
63006 Clermont-Fd cedex

BAS-RHIN
(dpt 67)
Daniel Bascou
BP 35
67001 Strasbourg cedex

BASSE-NORMANDIE
(dpt 14,50,61)
Jean-Claude Labbé
3 rue des Boutons d'Or
14610 Cambes en Plaine

BOURGOGNE
(dpt 21,58,71,89)
Philippe Gavillon
1 avenue Aristide Briand
21000 Dijon

BRETAGNE
(dpt 22,29,35,56)
Jean-Michel Labesse
Ctre sportif de Kerfleau
56850 Caudan

CENTRE-VAL DE LOIRE
(dpt 18,28,36,37,41,45)
Bernard Lefèvre
4 rue Colbert
45100 Orléans

CHAMPAGNE-ARDENNE
(dpt 08,10,51,52)
Denis Collas
41 rue Jacques Prévert
51100 Reims

CORSE
(dpt 2A,2B)
René Frappa
La Poste Ajaccio Salines
20186 Ajaccio cedex 2

FRANCHE-COMTE
(dpt 25,39,70,90)
Jacques Sarrazin
53 b rue du Collège
25480 Pirey

HAUTE-NORMANDIE
(dpt 27,76)
Evelyne Barbay
BP 9
76850 Bosc le Hard

HAUT-RHIN
(dpt 68)
Yves Lehmann
BP 1484
68072 Mulhouse cedex

ILE-DE-FRANCE
(dpt 75,77,78,91 à 95)
Joël Moisy
BP 378
75526 Paris cedex 11

LANGUEDOC-ROUSSILLON
(dpt 11,30,34,48,66)
Michel Carrière
BP 100
34700 Lodève

LIMOUSIN
(dpt 19,23,87)
Michel Ciolina
Champeymont
23400 Auriat

LOIRE
(dpt 42)
Bernard Kizirian
BP 50
42002 St-Etienne cedex

LORRAINE
(dpt 54,55,57,88)
Pierre Horny
BP 3181
54013 Nancy cedex

MIDI-PYRENEES
(dpt 09,12,31,32,46,65,81,82)
Jean-Claude Labbé
3 rue des Boutons d'Or
14610 Cambes en Plaine

NORD-PAS DE CALAIS
(dpt 59,62)
Jean-Guy Dallo
23A anc. rte d'Armentières
62400 Essars

PAYS-DE-LOIRE
(dpt 44,49,53,72,85)
Christine Darlet
3 hameau des Pinsons
44780 Missillac

PICARDIE
(dpt 02,60,80)
Jacky Delafosse
5 résidence Baléares
80240 Roisel

POITOU-CHARENTES
(dpt 16,17,79,86)
Pierre Compain
BP 10
86390 Lathus St Rémy

PROVENCE-ALPES-C. A.
(dpt 04,05,06,13,83,84)
André Laurent
BP 308
13263 Marseille cedex 7

RHONE-ALPES
(dpt 01,07,26,38,69,73,74)
Alain Daillet
BP 7084
69301 Lyon Cedex 07

Echanges Télécartes
Philippe Malige
8 rue Tournevent
33185 Le Haillan

Echanges Maximaphiles
Jean Grandin
BP 5
38940 Roybon

Bibliothèque
Claude Maneau
UPT, 78 rue Taitbout
75009 Paris

Circulations Marcophiles
Alain Herbinet
BP 47
14202 Hérouville cedex

Vente TP sur catalogue
Claude Lhote
50 rue du petit parc
33200 Bordeaux

Assurances
Alain Daillet
730 rue des Bouleées
Le Mas Rillier
01700 Miribel

Internet
Jean-François Thivet
11 rue de Chamoy
10190 Bercey en Othe

La Gazette et Pap Infos
François Mennessiez
3 allée Marcel Bocquier
85430 Aubigny

Archives
Danielle Sié
8 rue Carnot
Apt 38
94270 Le Kremlin-Bicêtre

SUR INTERNET : <http://perso.wanadoo.fr/union.philatelistes.des.ptt/>

La Gazette : revue trimestrielle éditée par l'Union des philatélistes et des télécartistes de La Poste et de France Télécom
78 rue Taitbout, 75009 PARIS, tél : 01 49 70 09 36, fax : 01 49 70 65 18, courriel : upt.secnat@wanadoo.fr

Membre de l'Association de la Presse Philatélique Francophone.

Publiée avec le concours de l'Association pour le Développement de la Philatélie.

Directeur de la publication : Gérard Chauveau. **Fondateur** : Jean-François Gleizes. **Ancien rédacteur en chef** : Gaston Sagot †.

Directeur de la rédaction : François Mennessiez. **Rédacteur en chef** : Philippe Malige. **Rédacteur en chef technique** : Eric Jariod.

Comité de rédaction : Danielle Sié, J.-M. Valdenaire, Denis Drouin. **Comité de relecture** : J.-P. Despin, M. Liffard, L. Vaurabourg, J.-F. Gleizes.

La Gazette : 3 allée Marcel Bocquier, 85430 Aubigny, tél : 02 51 98 06 88. **Gestion du fichier et logistique** : Marie-Hélène Lauff, J.-P. Rochoux.

Composition et impression : Point 44, 342 rue du professeur Paul Milliez, 94500 Champigny-sur-Marne.

Abonnements : 5,34 euros par an pour les membres de l'association et 7,50 euros par an (14,50 euros pour deux ans) pour les extérieurs.

Bulletin d'abonnement en page 3. **Dépôt légal** : à parution.

Ont participé à ce numéro : Michel Bablot, Philippe Bauban, Pascal Bladinières, Georges Clenet, Jean-François Logette.

La Gazette n'est pas responsable des textes et illustrations publiés, qui engagent leurs seuls auteurs. La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord écrit du directeur de la publication.

C'EST LA RENTREE, LES AFFAIRES REPRENENT !

Après les vacances, sous la canicule ou ailleurs, il faut maintenant penser à la rentrée.

Je ne vous parlerai pas de cartable, de classeur, d'album ou de catalogue, mais un peu de notre association.

Outre les objectifs qui nous sont fixés par notre tutelle, l'Union des philatélistes et des télécartistes de La Poste et de France Télécom s'en fixe elle-même de tout aussi ambitieux.

Le conseil d'administration national a ouvert une réflexion sur notre avenir voilà déjà quelques mois. La commission devrait présenter ses idées et ses pensées lors de la prochaine réunion du vendredi 10 octobre qui se tiendra à Besançon.

Ce conseil écoutera aussi les responsables nationaux des services, nombreux à l'UPT, qui devraient proposer des adjoints afin d'éviter toute interruption dans le fonctionnement de leur service, pour quelque raison que ce soit.

La prochaine conférence des présidents aura lieu à Paris le samedi 8 novembre à l'occasion du Salon philatélique d'automne et saura certainement apprécier les décisions prises le mois précédent.

Parallèlement, dans le courant de l'été, des réunions de rapprochement ont eu lieu avec nos collègues, pos-

tiers et télécommunicants, collectionneurs de cartes postales et de monnaies. Certes nous avons chez nous déjà des cartophiles mais nous pourrions allier nos talents avec ceux d'autres associations qui comme nous aspirent à être reconnues dans le secteur culturel des activités sociales de La Poste et de France Télécom.

Un tel rapprochement servirait les recherches lors d'expositions philatéliques en classe ouverte ou en catégorie 12/24. Il convient donc de les accueillir préférentiellement chez nous afin que nos associations de collectionneurs s'agrandissent dans l'intérêt général, la progression de nos effectifs mais sans perdre nos spécificités.

Il ne faudrait oublier deux autres réalisations de notre association pour ses adhérents :

- le voyage philatélique international annuel qui aura lieu à Bangkok du 2 au 11 octobre et qui est complet.
- le stage de formation philatélique annuel qui est programmé du 22 au 25 octobre au village Azureva de Sainte-Montaine dans le Cher.

La prochaine réunion du Comité exécutif de l'Union internationale FILA-POSTEL aura lieu en Allemagne à Berlin du 8 au 14 novembre. Une proposition d'échange de fichiers pourrait être faite pour que chacun puisse,



s'il le désire, être connu de nos amis européens afin de lui permettre de trouver les timbres, télécartes et cartes postales qu'il recherche.

Voilà ce que l'on peut dire concernant nos activités associatives, philatéliques et autres pour le trimestre à venir.

Je suis attristé de terminer cet éditorial par une bien pénible information : Christian Chabert, l'ami de tous, qui a dessiné la très jolie carte de notre assemblée générale d'Hauteville-sur-Mer, ainsi que la merveilleuse carte postale pour le centième anniversaire du Tour de France, nous a brutalement quittés le 4 juillet.

Que madame Chabert et ses enfants, à qui nous adressons nos sincères condoléances, trouvent ici le témoignage de toute notre sympathie.

Gérard CHAUXEAU
Président Général

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO :

Les responsables de l'Union	page 2	Le kikekoi	page 13
Editorial	page 3	Médias	page 14
Dossier : les CRI	pages 4 à 7	Pour les jeunes	page 15
Congrès de Mulhouse	page 8	Les timbres-poste	page 16
Hommage à C. Chabert	page 9	Détente	page 17
Cartophilie	page 10 et 11	Les prêts-à-poster	page 18
La vie des groupes	page 12	Petites annonces	page 19

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnez-vous à La Gazette, et faites abonner vos amis, en remplissant ou recopiant le bon ci-dessous :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Souhaite recevoir La Gazette (cochez la case choisie) :

- un an, 7.50 euros
- deux ans, 14.50 euros

Date : Signature :

A retourner à : La Gazette, chez François Mennessiez, 3 allée Marcel Bocquier, 85430 Aubigny, avec le chèque correspondant libellé à l'ordre de "UPT".

LE CRI FAIT PEAU NEUVE

Les Coupons-Réponse Internationaux sont des entiers postaux à part entière, souvent méconnus. Leur situation évoluant, un point complet s'imposait.

Depuis novembre 2001 l'Union Postale Universelle a mis en place un nouveau système de coupons-réponse internationaux totalement différent de ce qui existait jusqu'à cette date. Les coupons-réponse internationaux ayant toujours eu beaucoup d'attrait pour nombre de philatélistes, il m'est apparu intéressant de proposer à nos lecteurs une étude sur le sujet. La présente analyse a donc pour but de rappeler d'une part

1 - Historique et évolution des CRI

1.1 - Historique

A la fin du XIX^{ème} siècle, la question de payer d'avance la taxe postale à un correspondant dont on attendait une réponse a toujours été récurrente. Un dispositif existait bien avec l'entier postal avec réponse payée mais ceci ne valait en général que pour le régime intérieur et se limitait aux quelques lignes de correspondance réduite que proposait la surface de l'entier postal.

Le congrès de l'Union Postale Universelle de Rome de 1906, sur une proposition de la Grande Bretagne¹, va créer le coupon-réponse international. A l'époque, et dès sa mise en place, ledit coupon était échangeable contre des timbres-poste à hauteur d'une valeur de 25 centimes-or dans tous les pays de l'UPU ayant signé "l'arrangement" relatif à ce nouveau moyen de payer une taxe postale. Cependant, si ce CRI était échangé contre un timbre-poste à 25 c.², le prix de vente du coupon avait été fixé par le congrès de Rome à un minimum de 28 centimes-or.

Le Bureau International³ de l'Union Postale Universelle, à travers cette décision du Congrès de Rome, est donc chargé de l'impression et de la distribution de ce CRI (Fig. 1 et 2). La fabrication est confiée à une société helvétique (voir encadré) et le 1^{er} octobre 1907 le premier coupon-réponse international est mis en service.

Quelques informations techniques sur les premiers coupons

Le premier coupon-réponse international adopté par le congrès de l'UPU de Rome en 1906 a été mis en usage le 1^{er} octobre 1907. Le dessin est l'œuvre de Grasset, il représente l'allégorie d'une femme transmettant un message d'un hémisphère à l'autre. Le cliché original a été gravé sur bois par Florian, graveur à Paris. Le dessinateur a reçu 4 000 francs et le graveur 1 000 francs.

En 1929, sur proposition de l'Allemagne, le congrès adopte le principe d'un nouveau graphisme pour le coupon et charge le BI de se mettre en rapport avec des artistes. Fait important, le congrès demande à ce que le nouveau coupon soit imprimé en bleu, couleur déjà adoptée par l'UPU pour le timbre représentant la taxe d'une lettre de port simple. Le nouveau dessin, qui figure une symbolique avec des pigeons, a été réalisé par Fray Helbing, professeur à l'Ecole Royale des Arts et Métiers de Budapest.

En 1906, les coupons furent imprimés par la Société Benziger et Cie à Einsiedeln. Le papier était fourni par une firme allemande, la société Zanders établie à Bergisch-Gladbach. La matière était du papier chanvre fin blanc filigrané. Le papier fut ensuite livré par la fabrique de papier de la Sihl de Zürich. Le filigrane était fait à l'origine par le moyen d'un rouleau-égoutteur puis le procédé de la plaque fut utilisé. Cependant, l'administration postale allemande s'étant plainte de la médiocre qualité du filigrane, le procédé du rouleau-égoutteur fut réutilisé. Ceci est intéressant car on peut trouver plusieurs coupons d'un même modèle mais avec des filigranes réalisés à travers des procédés différents.

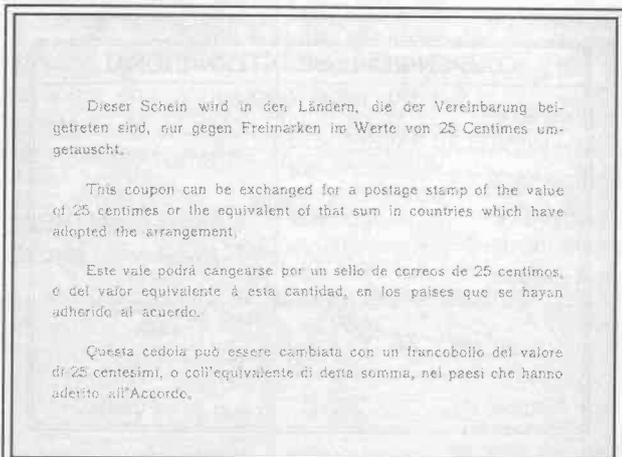
1.2 - Les évolutions du CRI à travers les différents congrès de l'UPU, de Rome (1906) jusqu'à Beijing (1999)

Congrès de l'Union Postale Universelle de Madrid en 1920 : à l'issue de ce congrès et après signatures des traditionnels "Actes", l'échange des coupons devient obligatoire par les différentes administrations postales membres de l'UPU et la notion de validité du titre intervient, celle-ci est fixée à 6 mois. Le prix de vente minimal est relevé à 50 centimes-or et la notion de l'échange de timbres-poste pour une lettre du premier échelon de poids est introduite.

Congrès de l'Union Postale Universelle de Stockholm en 1924 : le problème des décomptes qui va au fil des ans préoccuper le BI et les administrations postales est à l'ordre du jour de ce congrès. A partir de 1924, le décompte semestriel entre les administrations devient annuel et le montant de 50 centimes est inscrit dans le filigrane. Mais il convient de bien distinguer la notion du taux du coupon qui sert de base dans les décomptes entre les administrations et le prix minimum de vente du coupon par celles-ci.



Recto (Fig. 1)



Verso (Fig. 2)

comment sont nés les coupons-réponses internationaux (CRI dans le langage du postier), leur évolution ainsi que leur système de compensation au niveau international avant cette date de novembre 2001 et, d'autre part, comment s'articule aujourd'hui le dispositif des CRI nouvelle formule.

¹ En fait la proposition avait été faite par "les Colonies britanniques d'Australasie" (c'est à dire l'Australie d'aujourd'hui). Le texte était le suivant : "Créer un timbre-poste-réponse international permettant aux résidents d'un pays d'affranchir la réponse aux lettres qu'ils adressent à des personnes d'un autre pays de l'Union. Le système fonctionnerait de la manière indiquée à l'article VI bis du Règlement d'exécution".

² A l'époque le franc français était convertible en or.

³ L'administration permanente de cette institution à caractère onusien qui se trouve à Berne et plus communément appelée le BI.

En général, et nous le verrons par la suite, les congrès de l'UPU se prononcent sur ces deux taux. C'est ainsi que depuis le congrès de Madrid le taux du décom-

pté " est définitivement retenu ;
 le prix de vente du CRI est fixé directement par les administrations postales et non plus par le congrès, mais ne peut être

Congrès de l'Union Postale Universelle de Tokyo en 1969 : le taux d'échange est porté à 60 centimes-or. La question de la comptabilité est tellement aiguë que le congrès décide de trouver un nouveau système. C'est la France qui sera désignée pour être le pays rapporteur de cette étude. Celle-ci sera présentée au congrès suivant.

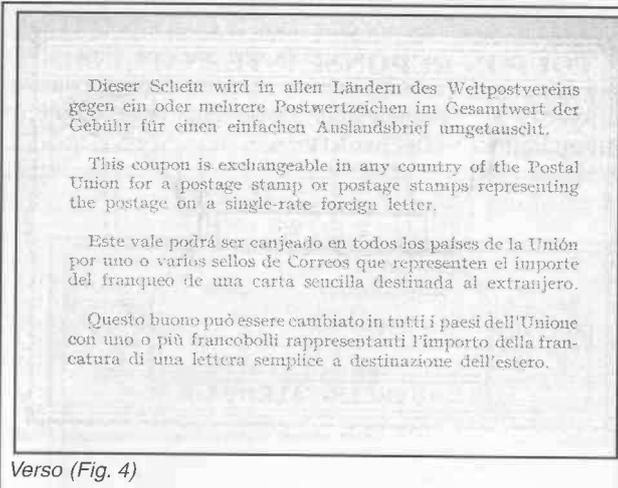
Congrès de l'Union Postale Universelle de Lausanne en 1974 : la réforme la plus importante est présentée. Elle comporte 5 points principaux :

- Le modèle devient unique et ne comporte ni l'indication du pays ni le prix de vente dans la monnaie locale;
- L'administration postale locale peut imprimer ce prix si elle le juge utile ;
- L'utilisation du CRI est expliquée dans la langue officielle de l'UPU (français) au recto du titre et en six langues à son verso (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe);
- La valeur comptable du CRI est fixée à 1 franc-or.

On aura compris que la montagne a accouché d'une souris car rien n'est fait sur le système en lui-même et on peut s'étonner, avec le recul, du manque d'imagination des membres du groupe de travail chargés de l'étude.



Recto (Fig. 3)



Verso (Fig. 4)

te est à 40 centimes-or alors que le prix minimum de vente est à 50 centimes-or. Le délai d'échange est fixé à 6 mois, ce qui laissait peu de temps aux administrations "lentes" pour réagir et envoyer les coupons échangés à l'UPU chargée de faire la "balance internationale", c'est à dire les décomptes.

Congrès de l'Union Postale Universelle de Londres en 1929 : le délai d'échange fixé à Stockholm est supprimé dès l'entrée en vigueur des "actes". Le taux de décompte passe de 40 centimes-or à 37fi. Un nouveau dessin est mis en service (Fig. 3 et 4).

Congrès de l'Union Postale Universelle du Caire en 1934 : le taux de décompte est encore abaissé et est fixé à 35 centimes-or.

Congrès de l'Union Postale Universelle de Buenos Aires en 1939 : le niveau du taux passe de 35 à 28 centimes-or.

Congrès de l'Union Postale Universelle de Paris en 1947 : le congrès adopte d'importantes réformes :

- le nom de "coupon-réponse internatio-

nal" est définitivement retenu ;

le prix de vente du CRI est fixé directement par les administrations postales et non plus par le congrès, mais ne peut être inférieur à la valeur de 28 centimes-or ou l'équivalent dans la devise locale ;
 les décomptes, qui restent le problème central de gestion de ce dispositif et qui ne trouveront de solution que plus de...50 ans plus tard, sont à l'ordre du jour de ce congrès. Il faut faire quelque chose mais personne ne sait comment résoudre ce problème des compensations. Des formules administratives C23 et C24 sont mises en place pour faciliter la comptabilité de l'échange. On décide d'abandonner les centimes dans le calcul des décomptes.

Malgré des mesures qui donnent lieu à de nombreuses interventions, ces CRI empoisonnent plus ou moins les délégués.

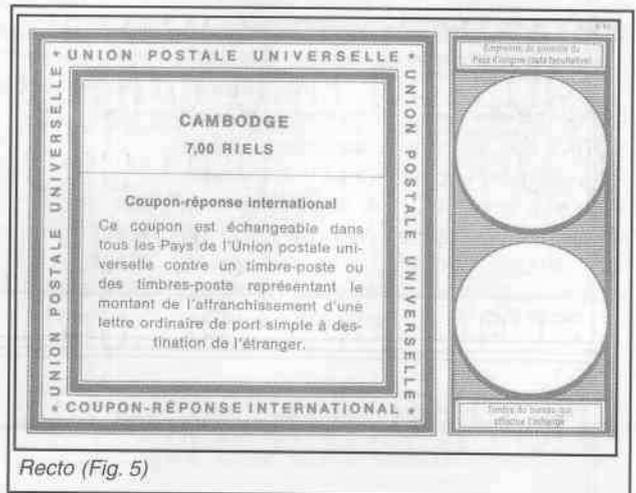
Congrès de l'Union Postale Universelle de Bruxelles en 1952 : au-

delà de diverses mesures administratives

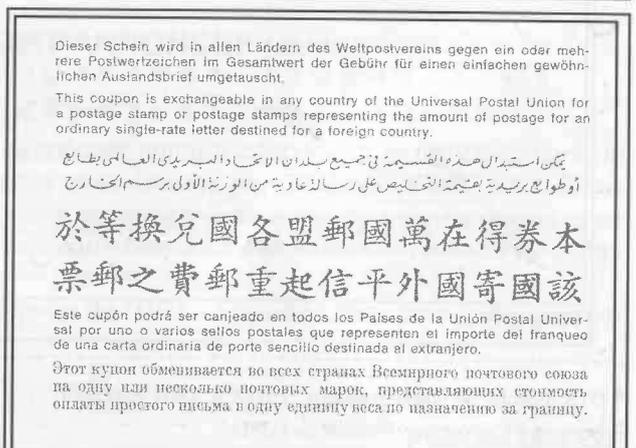
concernant toujours les décomptes, le congrès décide d'augmenter le taux à 32 centimes-or. La possibilité d'échanger plusieurs CRI contre des timbres-poste nécessaires à l'affranchissement d'une lettre avion ordinaire est aussi adoptée par le congrès. Ce dernier recommande également aux administrations postales d'autoriser des timbres commémoratifs avec surtaxe à l'échange si le client paie celle-ci.

Congrès de l'Union Postale Universelle de d'Ottawa en 1957 : le prix de vente minimal est fixé à 40 centimes-or et la décision de 1947 est rapportée.

Congrès de l'Union Postale Universelle de Vienne en 1964 : le décompte publié par l'UPU devient biennal. Un nouveau dessin illustre les coupons (Fig. 5 et 6).



Recto (Fig. 5)



Verso (Fig. 6)

Une nouvelle illustration est mise en service (Fig. 7 et 8).

Congrès de l'Union Postale Universelle de Rio de Janeiro en 1979 : la valeur de l'échange est portée à 1,50 franc-or.

Congrès de l'Union Postale Universelle de Washington en 1989 : la valeur du CRI est fixée au double de la taxe d'une lettre de 20 grammes.

Congrès de l'Union Postale Universelle de Séoul en 1994 : introduction du DTS⁴, la valeur de l'échange dans la comptabilité du BI est fixée à 0,74 DTS. Un aménagement du dessin est adopté (Fig. 9 et 10).

Congrès de l'Union Postale Universelle de Beijing en 1999 : un nouveau système est proposé et adopté.

1.3 - Le système d'hier en quelques mots

a) L'approvisionnement des administrations postales

La commande de CRI neufs est effectuée auprès du BI par l'administration postale. Lequel BI confie le soin à un imprimeur de les fabriquer selon les indications du donneur d'ordre s'il y a lieu. La facturation de la fabrication des coupons-réponse internationaux n'entre pas dans la comptabilité des CRI échangés a posteriori. En clair, l'administration postale ne paie que la fabrication; plus le nombre commandé de titres élevé et moins la facture est coûteuse... Le BI de l'UPU s'assure de la livraison, de l'assurance de l'envoi, etc.

b) L'échange par les administrations postales et la gestion par l'UPU

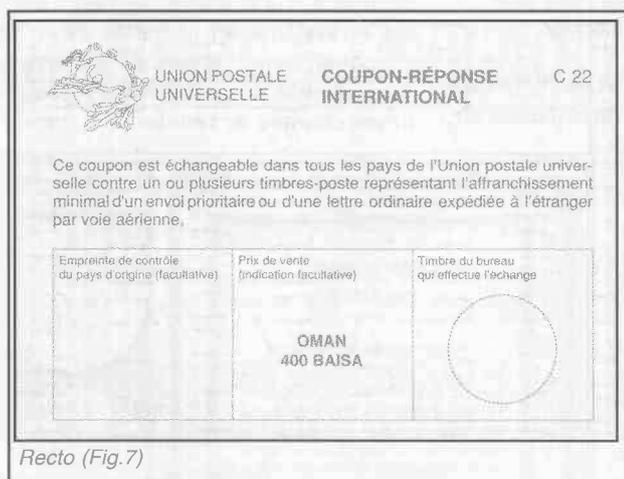
Sans entrer dans le détail, les coupons après avoir fait l'objet de l'échange de timbres-poste sont envoyés par les administrations postales à l'UPU qui vérifie, contrôle, élimine les CRI non valables, et inscrit en compte créditeur la valeur de ces CRI pour l'administration expéditrice desdits titres échangés. Tous les 2 ans l'UPU envoie un état à chaque administration faisant apparaître ses crédits et ses débits. Ce système peut paraître simple mais en réalité il était spolié par une difficile comptabilité qui incluait des

bonifications, une répartition d'un excédent virtuel (les CRI non échangés) et un tableau de compensation pour aboutir in fine à la publication du décompte général. Les règlements avaient lieu ensuite sous la surveillance du BI.

2- La réforme adoptée par le congrès de l'UPU de Beijing en 1999

Après quelques vicissitudes et notamment des difficultés d'ordre technique, la décision du congrès de Beijing théoriquement prévue dans sa mise en œuvre le 1er janvier 2001 est finalement reportée par le CEP⁵ au 1er janvier 2002.

Avant d'aller plus avant dans l'analyse de ce nouveau CRI, il convient de préciser que le CRI émis avant le 1er janvier 2002 peuvent être échangés jusqu'au 31 décembre 2004. Cependant, l'UPU n'intervient plus dans la comptabilité et dans le décompte de ces anciens titres et les administrations postales règlent bilatéralement leurs dossiers sur la base de 0,74 DTS par CRI.



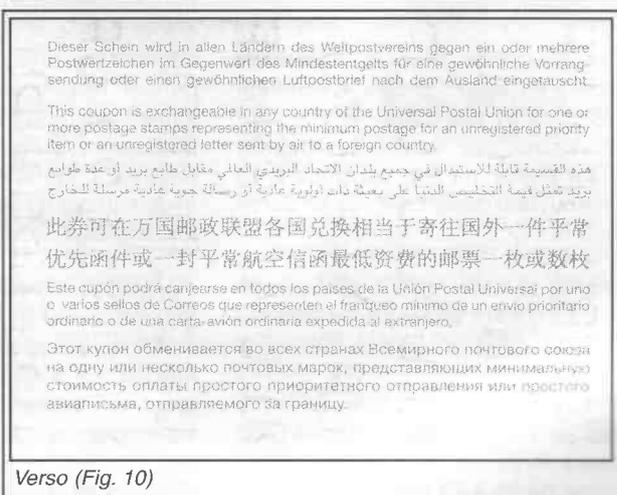
Recto (Fig. 7)



Recto (Fig. 9)



Verso (Fig. 8)



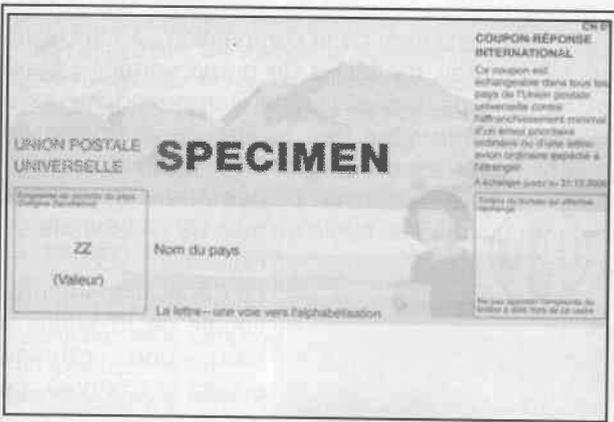
Verso (Fig. 10)

⁴ DTS = droits de tirage spéciaux, 1 DTS = 3,061 francs-or.

⁵ Conseil d'Exploitation Postale de l'UPU.

2.1 - La présentation du nouveau coupon-réponse international

Le modèle "Beijing" (Fig.11), plus grand que le précédent (148 x 103 mm), est imprimé dans une autre couleur afin de bien le différencier de l'ancienne série. La devise du nouveau coupon, "la lettre, une voie vers l'alphabétisation", y figure en français entre l'empreinte de contrôle du



Recto (Fig.11)



Verso (Fig. 12)

pays d'origine et le timbre à date du pays d'échange. Le coupon est aussi imprimé sur un papier plus résistant, le même que

celui des chèques bancaires, de manière à être traitable mécaniquement. La valeur du nouveau coupon est fixée à 0,74 DTS, mais chaque pays détermine son propre prix de vente selon les taxes d'affranchissement correspondant à une lettre-avion ordinaire du premier échelon de poids expédiée à l'étranger.

Désormais la validité des CRI est limitée, le modèle actuellement commercialisé est valable jusqu'au 31 décembre 2006.

Un code barre contenant le code ISO du pays, par exemple FR pour la France, la date d'impression, et le prix de vente du coupon par l'UPU à l'administration postale exprimé en DTS est imprimé au verso (0,74 actuellement).

Au verso est également imprimée en six langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe) la mention française reproduite au recto : "Ce coupon est échangeable dans tous les pays de l'Union Postale Universelle contre l'affranchissement minimal d'un envoi prioritaire ordinaire ou d'une lettre-avion expédiée à l'étranger" (Fig. 12).

Un filigrane portant les lettres UPU en croix grecque et en grands caractères avec une étoile à 8 branches figure dans le papier.

2.2 - Le principe du nouveau système

Les administrations postales commandent directement au Bureau International de l'UPU les CRI. Le BI envoie une facture contenant les frais de fabrication, le montant total représentant la valeur des titres (autant de fois 0,74 DTS que de CRI commandés). Le BI ne procède à l'impression des titres qu'une fois la facture honorée. Il est à signaler que l'administration postale donneuse d'ordre peut demander l'impression du prix du coupon sur le CRI.

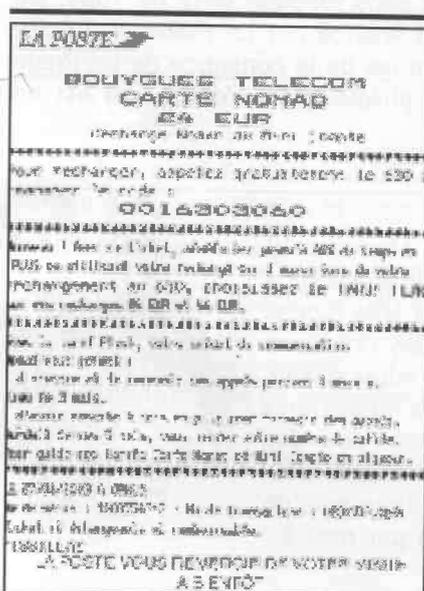
Lorsque les coupons ont été échangés contre des timbres-poste et qu'ils sont renvoyés à l'UPU, le BI, après vérification et contrôle d'usage, procède au paiement sur la base de la valeur du coupon inscrite dans le code barre (pour l'heure 0,74 DTS). La monnaie de compte est le dollar américain.

Depuis novembre 2001, le Bureau international de l'UPU a distribué environ six millions de nouveaux coupons-réponse internationaux dans plus de 70 pays. Au total, 10 millions de coupons ont été imprimés à l'occasion de l'émission de ce coupon nouveau style, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2002.

© Jean-François Logette

Le présent article a pu être réalisé grâce au fond de documentation de l'UPU et l'aimable collaboration de MM. Perdretti, Romy et Voirol.

La précieuse contribution de M. André Hurtré, président d'honneur de l'ACEP, membre de l'Académie de Philatélie, éminent spécialiste des CRI, ainsi que celle du collectionneur de cette typologie de documents qu'est Philippe Bauban, ont permis des précisions techniques importantes sur cet article.



CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCEE (suite)

Suite à l'article paru dans le précédent numéro concernant le remplacement du support plastique des mobicartes chez Orange par un simple ticket, nous avons reçu le courrier d'une lectrice nous confirmant l'existence du même principe chez l'opérateur BOUYGUES pour une carte Nomad achetée dans un bureau de poste.

Merci à Christine Darlet, présidente de l'UPT - Pays-de-Loire, pour cette information.

Philippe MALIGE

CONGRES DE MULHOUSE : UNE GRANDE CUVÉE

Le Congrès de la FFAP, début juin à Mulhouse, a été une grande réussite. Ce qu'il faut en retenir.

La "Philatélie Française", revue de la Fédération Française des Associations Philatéliques, n'hésite pas à écrire qu'il s'agit du meilleur Congrès des 20 dernières années. Comme nous sommes chauvins, nous dirons que c'était effectivement le meilleur après celui de Marseille, organisé en 2002 par le groupe PACA de l'Union ! Mais l'organisation locale, sous la main de fer et le sourire constant de Jean-Paul Uettwiller, le président de l'Union Philatélique de Mulhouse, était parfaitement au point, à l'image de cet extraordinaire banquet du Palmarès au beau milieu du musée automobile de la ville, "le plus beau du monde".

Le Congrès en lui-même s'est déroulé sans heurts particuliers, avec la remarquable intervention de la présidente d'honneur de l'Union, Françoise Eslinger, nouvelle directrice du SNTP, pour qui c'était le baptême du feu. Avec humour, simplicité et franchise, elle a répondu durant près de 2 heures au feu roulant des questions de la salle, pas

toujours drôles et rarement en prise avec la réalité économique de La Poste. Elle a d'ailleurs dû se livrer à une explication de texte sur l'évolution de l'entreprise publique, aujourd'hui concurrencée de toutes parts... En fin d'intervention, Gérard Chauveau, président général de l'Union, a détendu l'atmosphère en réclamant un timbre pour le centenaire de l'association, celui demandé pour le cinquante-naire, en 2002, n'ayant pu voir le jour. Rendez-vous a été pris pour cette date future.

Le bureau de la FFAP était soumis à élection, et a été largement renouvelé, pour ne pas dire rajeuni. Robert Dero y a annoncé qu'il s'agirait de son dernier mandat, et qu'il passerait la main en 2006. Bernard Jimenez, le premier vice-président (titre apparu cette année), semble tout désigné, tant de par sa convivialité et sa compétence philatélique que de par son audience au niveau international... L'avenir dira si le pronostic était juste !

Un hommage très appuyé a été rendu à trois membres du

bureau sortant, dont le trésorier, Robert Garcelon, qui a eu droit à une "standing ovation".

Côté récompenses, le Congrès a décerné une plaquette Biscara à André Laurent et l'équipe de Marseille 2002, tandis que plusieurs exposants membres de l'Union tiraient leur épingle du jeu de la compétition : Alain Daillet et Laurent Bonnefoy, médailles de grand vermeil ; Marc Fouquet, médaille de vermeil ; Lionel Barriquand, médaille d'argent. Pour la première fois, le titre de champion de France de philatélie est allé à une femme : Michèle Chauvet. Il faut dire que c'est, avec Brigitte Abensur, la seule représentante du sexe dit faible au sein de l'Académie de



L'inauguration officielle, en présence d'un régiment de grognards.

Philatélie.

La Fédération Internationale de Philatélie a tenu une réunion durant le Congrès, ce qui a permis à son président, le singapourien Koh Seow Chuan, d'intervenir devant les délégués. Il a annoncé que la FIP avait décidé de se serrer la ceinture, et a

signifié son intention de faire bouger le monde de la compétition, en la rendant plus facile d'accès. Il a d'ailleurs conclu son intervention en annonçant la nomination de Robert Dero y au poste de conseiller de la FIP pour les timbres et la philatélie modernes.

Comme d'habitude, les trois jours du Congrès ont vu l'édition d'un journal "made in UPT", intitulé "La Gazette du Klapperstein". Si vous voulez savoir pourquoi, la rédaction se fera un plaisir de vous adresser gratuitement les 3 numéros de ce journal (joindre un timbre pour la réponse)! Au final, donc, une excellente impression que ce Congrès de Mulhouse. L'an prochain, les délégués des associations philatéliques se réuniront à Paris, dans le cadre d'un Salon qui ne sera pas sans rappeler celui de 1994. Ce salon sera entièrement financé par La Poste, a précisé Françoise Eslinger, "preuve de la confiance de La Poste dans l'avenir du loisir philatélique". L'optimisme est de retour !

F. Mennessiez

QUELQUES SOUVENIRS...

A l'occasion de l'émission des timbres Paul Signac, Kandinsky, Championnats du Monde d'Athlétisme et Destinées

Romanesques, l'Union a mis à la disposition de ses adhérents toute une série de souvenirs de prestige : enveloppe ou carte Premier Jour sur soie Signac (4,50 euros pièce), encart de luxe sur soie Signac ou Kandinsky (11 euros pièce), enveloppe ou carte Premier Jour sur soie Kandinsky (5 euros pièce), enveloppe ou carte sur soie Premier Jour Athlétisme cachet Paris ou St-Denis (3,50 euros pièce), jeu de 6 enveloppes ou cartes sur soie Premier Jour des 6 timbres Destinées (20 euros le jeu), enveloppe grand format avec bloc Destinées oblitéré Premier Jour (16 euros pièce), et encart de luxe sur soie du

même bloc (18 euros). Renseignements : UPT, 78 rue Taitbout, 75009 Paris, ou par mail à : upt.secnat@wanadoo.fr.



CHRISTIAN CHABERT, AMI CARTOPHILE

Christian Chabert avait 46 ans. C'était un créateur cartophile de talent.

Christian Chabert nous a quittés subitement victime d'un malaise cardiaque au début du mois de juillet. Je voudrais au nom de tous les cartophiles et adhérents qui l'ont connu lui rendre hommage.

Christian avait commencé sa vie professionnelle en étant sapeur-pompier de la ville de Clermont. Il était Lieutenant. Il décide de vivre sa passion pour le dessin et de se lancer dans l'illustration et l'édition. Sa volonté lui a permis de maîtriser en autodidacte l'ordinateur et les logiciels d'infographie. Il crée la société AGGELOS qui édite la majorité de ses créations : des cartes postales bien sûr, mais aussi des affiches, des bostons et autres cartes de visite. Aggelos propose ses productions dans une petite boutique implantée à Clermont-Ferrand.

La passion de Christian était la carte postale moderne. Christian répondait favorablement à tous les projets qui lui étaient soumis.

A partir de 1994, alors que sa production approche 100 créations, Christian Chabert décide d'imprimer sur chaque carte le numéro de la carte. En 1995, Christian adopte une nouvelle signature pour ses créations. En 1996, Christian publie pour le plaisir sa 200^{ème} image. Le chiffre de 300 cartes est atteint en 1999. C'est environ 430 cartes postales que Christian Chabert a réalisées.

Le groupe Auvergne de l'UPT, animé par Philippe Bauban, a depuis 1988 édité des cartes postales dessinées par Christian Chabert. Les manifestations philatéliques organisées par le groupe Auvergne ont souvent été à l'origine de ces cartes postales. Christian Chabert a réalisé 81 cartes postales pour l'UPT Auvergne. Nous reviendrons dans la prochaine Gazette sur les réalisations faites pour le groupe Auvergne.

Au niveau national, l'Union a sollicité Christian à quatre occasions :

- carte de l'Assemblée Générale de Murol en 1997 (carte n° 216)
- carte Père Noël en 1997 (carte n° 234).
- carte de l'Assemblée Générale 2003 d'Hauteville sur Mer.

La carte d'Hauteville a été l'une des créations les plus appréciées des collectionneurs. Elle est née simplement d'une suggestion que je lui avais faite d'illustrer Hauteville en le situant près du Mont Saint-Michel et de l'île de Jersey. L'idée de faire une carte pouvant être lue dans un sens pour le Mont Saint-Michel et dans l'autre pour l'île de Jersey, c'est cela le talent de Christian !



(Photo M. Bablot)

Sur la lancée de la carte de l'AG 2003, Christian est sollicité par l'Union pour la création d'une illustration pour le centenaire du Tour de France. Sa créativité lui permet d'évoquer sur la même illustration, le forçat de la route d'hier, celui d'aujourd'hui et le parcours du Tour de France 1903. Cette illustration, l'une des dernières réalisées par Christian, a été reprise sur une carte postale, une enveloppe et un encart philatélique.

Christian Chabert par la sollicitation pressante de Philippe Bauban et du groupe Auvergne, avait adhéré à notre association pendant quelques années. Il avait même participé à deux des

expositions de notre assemblée générale en présentant ses collections de cartes postales modernes sur le sabotier et "les pissotières"!

Christian avait une autre passion, celle des contacts, de l'échange avec les autres. Il avait accepté en avril dernier de participer à notre assemblée générale d'Hauteville pour dédicacer ses créations. Il était présent dans tous les salons où la carte postale moderne avait la vedette. Les 14 et 15 juin derniers, il était à Montmorillon au salon de l'image et de l'écrit organisé par Gaston Touraine. Il ne se contentait pas de participer, il était tous les deux ans de l'autre côté de la barrière en organisant "les cartestemporaires".

Avant que la manifestation ne prenne ce nom, Christian avait organisé en 1995, puis les 4 et 5 octobre 1997 et les 2 et 3 octobre 1999 à Durtol (Puy de Dôme) un carrefour de l'expression de la cartophilie contemporaine. A l'occasion de ce carrefour de 1999, il avait établi avec ses amis créateurs le record en réalisant la plus grande carte postale du monde avec 35 m². C'est à Clermont-Ferrand en 2001 que s'est retrouvé tout le petit monde de l'illustration contemporaine. A cette occasion, un jeu de l'oie grandeur humaine dessiné par 63 illustrateurs a été réalisé. Il a fait la une de la presse régionale.

L'édition 2003, préparée par Christian Chabert au printemps dernier aura lieu le 4 octobre à Maringues (Puy de Dôme).

Six membres de l'Union lui ont rendu un dernier hommage lors de ses obsèques. Notre président Gérard Chauveau a présenté, au nom de tous, ses condoléances à son épouse.

C'est par une pensée vers Agnès, son épouse et ses deux enfants, que je terminerai cet hommage en lui disant simplement que Christian nous manque, à nous aussi.

Michel Bablot

ADIEU L'AMI.

Le lundi 7 juillet, avec quelques adhérents, nous avons accompagné Christian Chabert dans sa dernière demeure. Agé de 46 ans, le cœur a lâché.

Ancien adhérent de l'association, Christian avait participé à nos expositions et manifestations et réalisé de nombreuses illustrations cartophiles, maquettes de cachets philatéliques, encarts, affiches et supports de souvenirs philatéliques. Sa dernière carte était celle du Tour de France 2003, et récemment celle de notre dernière assemblée générale d'Hauteville-sur-mer en avril. N'oublions pas la carte du groupe Auvergne en septembre 2002, commémorant le 50^{ème} anniversaire de notre association.

Nous te regretterons. Adieu l'ami, adieu l'artiste.

Nous adressons à son épouse, ses enfants et sa famille, nos très vives et sincères condoléances.

Philippe Bauban, Président du groupe Auvergne

ET CHAG NOUS OFFRIT LES PREMIERES CARTES DU PERE NOEL !

La Poste va réaliser en décembre sa traditionnelle opération "Père Noël".

Récit des débuts de l'épopée, à travers le portrait du premier créateur.

Les cartes ou plus exactement les PAP du Père Noël sont aujourd'hui traditionnels et une abondante publicité leur est faite chaque année. Cependant ils n'auront jamais dans le cœur des collectionneurs la valeur symbolique, sentimentale et artistique des premières cartes du Père Noël qui virent le jour il y a 40 ans !

Les plus beaux fleurons de cette prestigieuse collection de cartes sont ceux illustrés par René Chagnard, dit Chag, et Jacques Tuloup, aujourd'hui tous deux disparus.

Les cartes dessinées par ces deux illustrateurs et artistes furent édités par le Ministère des PTT (on ne parlait pas encore du groupe La Poste) et plus exactement par le Service des Relations Extérieures (SRE) qui devint ensuite le Service de l'Information et des Relations Publiques (le SIRP). J'eus la chance de travailler quelques années au SIRP et de côtoyer quotidiennement tous ceux qui furent associés au lancement de cette grande aventure de la carte du Père Noël entre autres Jacques Dubillon, Michel Picaronny et Jacques Tuloup. Je rencontrerai René Chagnard un peu plus tard à Valence.

Une abondante littérature a été écrite sur lesdites cartes avec beaucoup d'invéraisemblances et d'inexactitudes. Ayant eu accès aux chiffres réels et aux anecdotes des concepteurs, j'ai souhaité retracer l'histoire des cartes du Père Noël des deux premiers illustrateurs que furent René Chagnard et Jacques Tuloup.

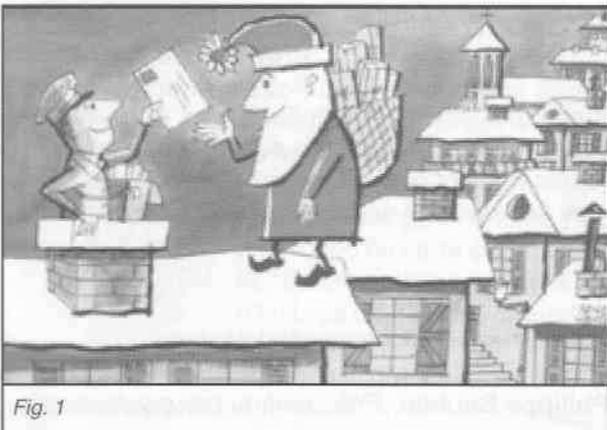


Fig. 1

Dans le présent article je m'attacherai à vous parler des productions de Chag et dans le prochain numéro de La Gazette, je vous parlerai de Jacques Tuloup et de ses cartes du Père Noël.

L'aventure, car c'est une aventure, commence en 1962 par l'idée d'éditer une carte du Père Noël qui aurait pour objectif d'être expédiée en réponse aux très nombreuses lettres adressées au Père Noël qui affluent déjà dans les services des postes en fin d'année et dont on ne sait que faire. Pourtant la première carte ne voit le jour qu'en 1963 et le projet de texte de cette carte est rédigé par une pédiatre qui n'est autre que la sœur du Ministre des PTT de l'époque, Maurice Bokanowski.

Cette première carte illustrée par Chag (Fig. 1) fut expédiée en réponse aux lettres adressées au Père Noël en 1963, 1964 et 1965. Elle représentait un Père Noël sur les toits avec un facteur sortant d'une cheminée. A l'époque, le bureau de Paris RP était chargé de transmettre lesdites cartes; bien sûr, l'opération n'était rendue possible que si le bambin qui avait écrit au "Père Noël au Ciel" avait eu la bonne idée de laisser son adresse (pour l'envoi des cadeaux éventuels...).

Le Service des Relations Extérieures éditera cette première carte en un seul tirage de 100 000 exemplaires. Seulement 34 000 seront expédiées sur les 3 années indiquées ci-avant.

En 1966, le Ministère souhaite moderniser la carte et on confie à nou-



Fig. 2

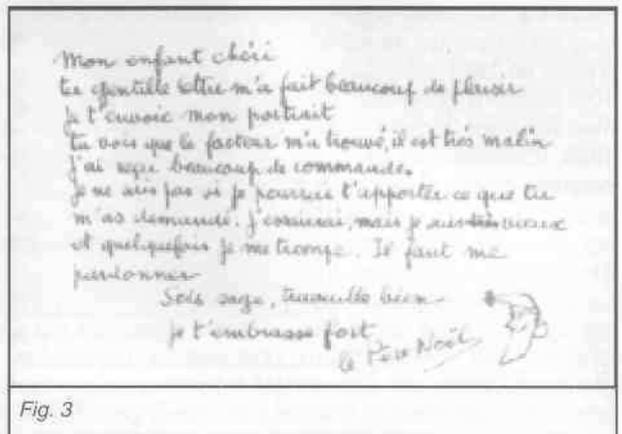


Fig. 3

veau à Chag de produire une nouvelle illustration. Le Père Noël apparaît alors sur un nuage et le facteur vient à sa rencontre sur une échelle (Fig. 2).

Une première production avec le même texte qu'en 1963 (Fig. 3) est réalisée à 20 000 exemplaires. Mais les cartes s'épuisent vite et on ne peut se servir du tirage de 1963 car il a été pilonné. Il est alors décidé de procéder à un retraitage avec la même illustration mais avec une modification du texte et une nouvelle signature "Papa Noël" (Fig. 4). Les types 1 et 2 de cette seconde carte illustrée par Chag seront expédiés à 34 600 enfants sages ou...moins sages.

En 1967, on demande à nouveau à Chag de dessiner une nouvelle carte du Père Noël. Cette fois le facteur arrive sur le nuage du Père Noël en hélicoptère (Fig. 5).

Cette carte tirée à 100 000 exemplaires sera utilisée pour le Noël 1967 pendant lequel 44 700 seront diffusés par le Centre de Recherches de Libourne (un nom agréable pour

*Mon cher enfant,
j'ai bien reçu ta gentille lettre. Mon cœur de
façon à te montrer tout en haut d'une très
grande échelle pour l'apparier sur mon visage.
Il connaît bien le chemin car beaucoup de
petits enfants m'écrivent. Pour eux et pour toi, j'ai
mis mille dans ma boîte plein de petits messages
sur neige et je ne pourrai peut-être pas compter
tout ce que vous m'avez demandé.
De toute façon, être sage et travailler bien pour
me faire plaisir.
Je t'embrasse bien fort Papa Noël*

Fig. 4



Fig. 5

exprimer "le service des rebuts"). Cette diffusion se fera dans un ca-fouillage monstre par un service mal préparé à l'événement. Ce désordre sera tel que l'opération "Père Noël" sera annulée l'année

suivante en 1968. Il faut dire que l'année avait été chaude et que les chantiers de tri s'étaient à peine remis des événements de mai.

En 1969, sur l'insistance du Secrétaire Général du Ministère, et sans doute avec l'allocation de quelques crédits, la carte du Père Noël est à nouveau d'actualité et les stocks du tirage précédent sont utilisés. 28 800 cartes seront diffusées.

En 1970, Chag est à nouveau sollicité pour illustrer une carte. Ce sera la dernière qu'il réalisera (Fig. 6). Celle-ci, imprimée à 100 000 exemplaires, sera distribuée à 39 800 personnes en 1970 et à 44 100 autres en 1971.

Les quatre cartes du Père Noël illustrées par Chag font l'objet d'une illustration légère, agréable et qui plaît bien aux petits...comme aux grands. Le signe de reconnaissance de la

carte de Chag est, outre la signature "René Chag", une marguerite qui sert de pompon au bonnet du Père Noël. Cette symbolique sera toujours respectée.

Chag réalisera 4 cartes avec 5 textes différents. Il sera aussi l'auteur du dessin qui figurera sur la " flamme " de la machine à affranchir nécessaire à l'affranchissement des enveloppes contenant les cartes. Cette flamme (Fig.7) restera très longtemps en service.

Dans la prochaine Gazette, nous analyserons les cartes du Père Noël de Jacques Tuloup, qui illustrera également de nombreuses productions réservées à notre personnage de légende.

© Jean-François Logette



Fig. 7



Fig. 6

Qui était Chag ?

René Chagnard était né le 4 mai 1911 à Châtillon en Diois (Drôme). Pion au Lycée de Die pour payer ses études à Paris, Mobilisé et prisonnier en 1939, Correspondant pendant 15 ans du

Dauphiné Libéré. Il illustre "La semaine valentinoise" en bande dessinée. Dessinateur de la bande dessinée "M. Préposé" dans le Bulletin des PTT, le prédécesseur de la revue "Messages" aujourd'hui disparue, Responsable du Bureau d'Etudes des Expositions à Bagneux où il réalise

de nombreuses expositions en France et à l'étranger. Chef de centre Hors Classe lorsqu'il prend sa retraite en 1974, Chag était Officier dans l'ordre national du mérite. Il repose aujourd'hui dans sa Drôme natale.

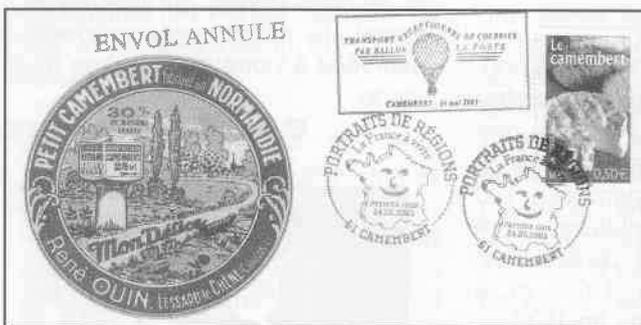
SERVICE CIRCULATION DE TELECARTE...

Du nouveau pour la rentrée ! Vous ne collectionnez pas les télécartes, les tickets téléphone, les cartes téléphoniques ou les mobicartes mais vous exposez en classe ouverte. Aviez-vous pensé à agrémenter vos collections avec de tels supports ? Dès la rentrée, sur simple demande au service, en précisant le ou les thèmes recherchés, il vous sera adressé

une copie des visuels disponibles avec indication du prix, sans aucun engagement de votre part. Vos demandes peuvent être adressées par écrit à Philippe Malige, Résidence la Prairie, 8 rue Tournevent, 33185 Le Haillan ou par Internet à malige.philippe@wanadoo.fr. Cette offre n'est bien sûr réservée qu'aux adhérents de l'association et aux abonnés à La Gazette. P.M

PORTRAITS DE REGION EN NORMANDIE

Le groupe Basse-Normandie de l'Union a participé au Premier Jour du bloc "Portraits de Région" à Camembert, dans l'Orne. Il propose des cartes postales revêtues de l'un des timbres du bloc, oblitéré du cachet Premier Jour de Camembert, à 2,50 euros pièce, franco de port (carte postale originale signée Roland Irolla). Il propose également une enveloppe reprenant en illustration une étiquette ancienne de camembert, avec outre le cachet Premier Jour, un cachet horizontal illustré d'une montgolfière, et le texte "transport exceptionnel de courrier par ballon La Poste, Camembert 24 mai 2003", et une griffe "envol annulé", toujours au prix de 2,50 euros franco de port. C. Leborgne, UPT Basse-Normandie, 23 rue du Cotentin, 14000 Caen.



MIDI-PYRENEES

C'est les 28, 29 et 30 juin derniers, dans la prestigieuse enceinte du Capitole (Hôtel de ville de Toulouse), que le groupe Midi-Pyrénées, en partenariat avec La Poste et le Cercle Philatélique Verfeillois, a participé à la célébration du Premier Jour du timbre consacré au centième anniversaire du Tour de France. Durant ces trois journées, sous une chaleur écrasante, se sont pressés philatélistes avertis, mais aussi simples passants ou touristes pour acquérir les différents souvenirs émis pour l'occasion.

Étaient venus en renfort pour aider nos deux amis Jean Zoia et Daniel Calmettes pour qui ce fut le baptême du feu, le trésorier actuel du groupe, Bernard Antz, Philippe Malige, du groupe Aquitaine et pour la journée du dimanche, Michel Carrière et Roland Conte, du groupe Languedoc-Roussillon. Franc succès : tel est le qualificatif de cet événement couronné

PORTIERES OUVERTES CHEZ PSA !

Pour les journées Portes ouvertes chez Peugeot Citroën à Cormelles le Royal (14), fêtant le 40^{ème} anniversaire de l'usine, le groupe Basse-Normandie de l'Union propose deux souvenirs : une carte éditée par le groupe, dessin humoristique de Jacques Ravaux, avec le timbre "Mulhouse" oblitéré du cachet spécial de la manifestation (même dessin sur le cachet) ; et une enveloppe, même visuel, timbre "Marsupilami" ; les 2 souvenirs au prix de 2,50 euros pièce, franco de port. C. Leborgne, UPT Basse-Normandie, 23 rue du Cotentin, 14000 Caen.



AQUITAINE

Le groupe Aquitaine de l'UPT a accueilli l'arrivée de la 17^{ème} étape et le départ de la 18^{ème} étape du Tour 2003. Les membres de l'Union étaient présents et ont proposé au nombreux public une enveloppe souvenir timbrée et oblitérée avec le cachet d'arrivée du 24/7/2003 et une enveloppe souvenir timbrée et oblitérée avec le cachet de départ du 25/7/2003. Ces souvenirs sont disponibles au prix de 3 euros pièce chez E. Jariod, UPT Aquitaine, 32 rue du professeur Calmette, 33150 Cenon.

né par la présence du maire de Toulouse, Philippe Douste-Blazy. Renseignements et commandes de souvenirs : Bernard Antz, 36 rue de l'Eté 68460 Lutterbach.

A la suite de cela, le groupe organise sa 2^{ème} bourse toutes collections le dimanche 5 octobre 2003, à la salle des fêtes de Cintegabelle. Entrée gratuite. Renseignements : Daniel Calmettes, 510 route de Gilis, Picarou, 31150 Cintegabelle.



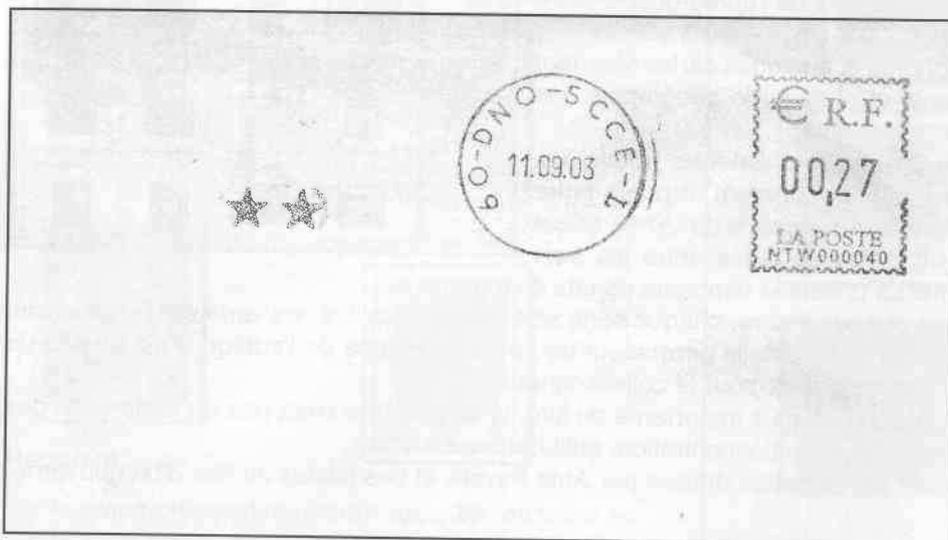
FILAPOSTEL est une association internationale qui réunit des postiers et des télécommunicants qui collectionnent les timbres-poste, les télécartes et les cartes postales. Si vous souhaitez en savoir plus et recevoir régulièrement des informations sur ses activités (visites d'imprimerie, cours de formation linguistique philatélique, vente open, etc), envoyez votre adresse e-mail à filapostel@hotmail.com

Le prochain comité exécutif de FILAPOSTEL aura lieu à Berlin, du 13 au 16 novembre 2003, en même temps qu'une exposition philatélique nationale allemande. Un programme est spécifiquement prévu pour les accompagnateurs ou les observateurs. Demandez-le sur filapostel@hotmail.com.

AH ! LES SIGLES...

On le sait tous, c'est à la mode ! Maintenant il faut parler, soit par sigles, soit utiliser un mot anglais ! Hélas cela tue tout notre beau vocabulaire français et cela perturbe même les philatélistes, du plus modeste à l'expert ! C'est ainsi que j'ai récemment reçu ce pli à vocation publicitaire assorti d'une oblitération de machine à affranchir en nombre, pour le moins énigmatique.

60 - DNO - SCCE - L



On est en plein mystère ! Cette société, basée dans le département de l'Oise, ferait-elle affranchir son courrier par une société étrangère située dans la zone euro ? Non puisqu'a priori, il est bien indiqué LA POSTE. 60 correspond bien au département. Quant au reste, j'ai renoncé.

A vos plumes donc pour un éclaircissement, une réponse, une explication...

P.M.

Le document ci-dessus a été transmis par Philippe Malige. Pour alimenter le kikekoi des prochaines Gazettes, envoyez une photocopie de votre document à : Philippe Malige, 8 rue Tournevent, 33185 Le Haillan.

Premiers éléments de réponse de la part du responsable technique de La Gazette, qui travaille également à La Poste:

DNO veut certainement dire Délégation Nord-Ouest. Il y a actuellement 8 délégations territoriales à La Poste : la délégation Est pour les régions Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne et Franche-Comté, la Délégation Ouest pour les régions Bretagne, Pays-de-Loire et Basse-Normandie, la Délégation Nord-Ouest pour les régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Haute-Normandie, la Délégation Bourgogne-Rhône-Alpes pour les régions Bourgogne et Rhône-Alpes, la Délégation Centre-Massif Central pour les régions Centre, Limousin et Auvergne, la Délégation Midi-Atlantique pour les régions Poitou-Charentes, Aquitaine et Midi-Pyrénées, la Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, et la Délégation Ile-de-France.

SCCE signifie assurément Service Commercial Courrier Entreprise. Tout s'explique ou presque. Il ne reste plus que le L.....

Eric Jariod

2003, ANNEE DE L'HOMMAGE A L'ABBE LEMIRE

L'abbé Jules Lemire est un grand personnage qui mérite d'être mieux connu. Né en 1853 à Vieux Berquin (59), il décéda en 1928. En cette année 2003, on célèbre donc deux anniversaires : le 150^{ème} de sa naissance et le 75^{ème} de son décès.

Homme actif dans les domaines sociaux et familiaux, il est élu député en 1893, siège qu'il conservera jusqu'à son décès. Un point très actif qui mérite un rappel de mémoire : l'abbé Lemire, pour mieux défendre la famille, donne une place privilégiée à la terre. Il participe au mouvement "terrianisme", qui a pour base la mise à disposition de chaque famille d'un lopin de terre. Il mènera une action importante en faveur des jardins ouvriers et sera à l'origine de la création de la Ligue du coin de terre et du foyer.

L'association "Mémoire de l'abbé Lemire" (24 rue de Bailleul, 59190 Hazebrouck) a prévu un programme de manifestations tout au long de l'année 2003 : une flamme d'oblitération a été mise en service et un PAP est en vente à La Poste d'Hazebrouck. Une cassette vidéo a été réalisée, pour maintenir la mémoire de cet homme que l'on qualifie souvent de "soutane la plus populaire de France".

Georges Clenet

59190 - NORD
02 01 2003



HAZEBROUCK

CROATIE 1941-1945

Le site présente sous une forme exhaustive ce que fut la philatélie dans la Croatie devenue indépendante en avril 1941 et dirigée par Ante Pavelić, proclamé poglavnik, c'est-à-dire chef, et par ses oustachis. Protégé par Hitler et Mussolini, le nouvel État croate, régime autoritaire, menait une politique de répression qui frappa toutes les nationalités et prit souvent des allures de génocide. Serbes, Juifs, Tsiganes, Musulmans furent pourchassés lors d'incroyables massacres et enfermés dans des camps de concentration installés sur le territoire croate. Les estimations les plus sérieuses de l'après-guerre firent état de la mort d'environ 300 000 Serbes.

Outre le rappel historique des faits, des photos et quelques cartes viennent faciliter la compréhension des événements et rappeler la géographie des contrées concernées.

En complément aux pages dédiées à la Croatie, le philatéliste trouve des informations détaillées concernant l'Istrie, région fortement disputée entre l'Italie, la Croatie et la Slovénie. L'Istrie a tout au cours du 20^{ème} siècle changé plusieurs fois d'occupation avant d'être partagée entre les trois pays, la majeure partie restant en Croatie. La philatélie témoigne de ces changements.

La richesse de ce site provient du fait que chaque timbre, chaque série se trouvent détaillés, les variétés d'impression, de papier sont illustrées. Des agrandissements de détails permettent de suivre le propos de l'auteur. C'est un site de référence sans équivalent parmi les catalogues papier pour le collectionneur.

Si les émissions de timbres constituent la partie la plus importante du site, la marcophilie n'est pas en reste avec des pages dédiées aux marques de censures, camps de concentration, oblitérations diverses.

De plus, à titre de curiosité, sont recensées les vignettes émises par Ante Pavelic et ses fidèles au titre d'un gouvernement provisoire de Croatie.



Adresse du site : <http://cadot.free.fr/croatie.htm>

A TRAVERS LA PRESSE

Au cours du trimestre, La Gazette a reçu les revues suivantes (entre parenthèses, titre des principaux articles) :

- *Le Philatéliste Croix-Rouge*, chez G. Bodet, 12 rue de la Ballastière, Passay, 79290 St Martin de Sansay. N° 90, juillet 2003 (vie du club, chronique des nouveautés, la vignette Croix-Rouge du Cap, les cartes des prisonniers de guerre italiens 1914/18, érinophilie Croix-Rouge).

- *Philat'EG national*, 56 bis îlot des flamants roses, 11430 Gruissan-Plage. N° 97, juin 2003 (chronique des TAAF, l'éclairage au gaz, survol des entiers postaux français, la Poste dans les départements français d'Italie 1804-1814, les 3 tarifs de la lettre à 50 centimes).

RETOUR SUR LA DEMONETISATION

En a-t-il suscité des réactions, l'article d'HCL de La Gazette de juillet, "*Il faut démonétiser*" !

Plusieurs négociants ont contacté la rédaction, les uns pour se plaindre de cet article et exiger un droit de réponse (alors qu'ils ne sont ni abonnés de La Gazette, ni adhérents de l'Union), les autres pour signifier leur plein accord avec cet article, tout au moins pour tous les timbres libellés en "anciens francs", c'est-à-dire antérieurs à 1960.

On sait qu'un négociant bien connu a pris l'habitude de frauder La Poste en expédiant ses courriers avec des timbres d'avant 1960, ce qui lui permet de substantiels bénéfices (un timbre à 15 F et un timbre à 6 F = un affranchissement à 21 F... soit 21 centimes de francs !), sous l'opprobre de nombre de ses collègues, il faut le dire.

Mais il n'est pas le seul. La Gazette a reçu récemment de la part de l'un de ses abonnés l'envoi reproduit ci-après : au total, cela fait 23 centimes de franc, et non pas 3,30 F (soit 0,50 euro). Quel est le postier normalement constitué qui penserait à taxer ce genre de pli ? Le propos d'HCL est donc parfaitement d'actualité.

La rédaction rappelle à cette occasion que les articles publiés dans La Gazette (y compris celui-ci, évidemment!) engagent leurs seuls auteurs, et ne reflètent pas forcément les opinions et la ligne de conduite générale de l'Union des philatélistes et des télécartistes de La Poste et de France Télécom.



F. M.

LE POINT COMMUN

Les timbres reproduits ci-dessous ont un point commun. Lequel ?



Réponse :

Ces timbres ont été aussi émis en préoblitération. Un timbre préoblitéré est un timbre déjà revêtu d'une oblitération. Il est réservé aux envois de courrier en nombre, c'est-à-dire en quantité importante (envoi de publicité, de lettre d'information, de circulaire...).

L'INTRUS

Parmi les timbres reproduits ci-dessous, il y a un intrus. Lequel et pourquoi ?



Réponse :

L'intrus est Vaux-le-Vicomte qui n'est pas un château de la Loire mais situé près de Paris en Seine-et-Marne.

LE PAYS MYSTERIEUX

Il n'est pas toujours aisé de reconnaître la provenance d'un timbre. Celui qui est reproduit ici provient d'un pays au sous-sol riche de deux produits essentiels qui attire de plus en plus d'investisseurs étrangers et d'un produit précieux issu de la mer dont il assure 10 % de la production mondiale. Constitué de deux territoires séparés, cette république est indépendante depuis 1995.

Réponse :

L'Azerbaïdjan, dont le sous-sol est riche en pétrole et en gaz naturel, produit aussi du caviar. Il est composé de l'Azerbaïdjan (ayant une frontière avec l'Iran, la Russie et l'Arménie) et du Nakhitchevan situé en Arménie et en Iran. La capitale de l'Azerbaïdjan est Bakou.



LE QUIZZ

Prends la première lettre du nom de chacun des timbres reproduits ci-dessous. Remplace-les dans le bon ordre et tu trouveras un mot dont la définition est la suivante : nouveau nom d'une association dont il est question dans un article de ce même numéro.



Réponse :

FILAPOSTEL

Philippe MALIGE

RAPPEL SUR LES EMISSIONS DU TROISIEME TRIMESTRE :

- 23 juin : 4 euros, "*Jacqueline Aurio*". Format horizontal 47 x 27 mm, taille-douce/offset. Dessin de Christophe Drochon, mise en page et gravure d'André Lavergne. Premier Jour les 21 et 22 juin à Challans (Vendée), vente anticipée avec cachet spécial sans mention Premier Jour le 21 juin à Paris. Timbre également disponible en mini-feuille de 10.

- 23 juin : 0,50 euro, "*Notre-Dame de l'Epine*". Format vertical 21 x 36 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Yves Beaujard. Premier Jour les 21 et 22 juin à L'Epine (Marne).

- 23 juin : 0,50 euro, "*Tulle*". Format horizontal 35 x 26 mm, taille-douce. Dessin et gravure d'Eve Luquet. Premier Jour les 21 et 22 juin à Tulle.

- 30 juin : 0,50 euro, "*La franc-maçonnerie française*". Format horizontal 35 x 22 mm, taille-douce. Dessin, mise en page et gravure par René Quillivic. Premier Jour les 28 et 29 juin à Lyon, vente anticipée avec cachet spécial sans mention Premier Jour les 28 et 29 juin à St-Denis.



- 30 juin : bloc à 5 euros, "*Centenaire du Tour de France*", comprenant 2 x 5 timbres à format hexagonal (Maurice Garin, vainqueur de 1903 ; coureur cycliste de 2003), et 5 photos de vainqueurs du Tour (J. Anquetil, B. Hinault, L. Armstrong, E. Merckx et M. Indurain). Bloc conçu par Frédéric Ruyant. Premier Jour les 28 et 29 juin à Paris, Montgeron, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux et Nantes.

- 7 juillet : 0,75 euro, "*Paul Signac, la Bouée Rouge*". Format vertical 37 x 48 mm, héliogravure. Œuvre de Paul Signac, mise en page de Didier Thimonier. Premier Jour les 5 et 6 juillet à Saint-Tropez.

- 7 juillet : 1,11 euro, "*Vassili Kandinsky*". Format vertical 37 x 48 mm, offset. Œuvre de V. Kandinsky, mise en page de Michel Durand-Mégret. Premier Jour les 5 et 6 juillet 2003 à Paris.

- 15 juillet : 0,50 euro, "*Eglise de Saint-Père, Yonne*". Format vertical 35 x 26 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Jacky Larrivière. Premier Jour les 12 et 13 juillet à St-Père (Yonne).

- 21 juillet : 0,50 euro, "*Championnats du monde d'athlétisme*". Format horizontal 75 x 22 mm, héliogravure.

Conception d'Eric Fayolle. Premier Jour les 19 et 20 juillet à Paris et St-Denis.

- 1^{er} septembre : série de 6 timbres à 0,50 euro (Gavroche, le Comte de Monte-Cristo, Vidocq, Nana, Esmeralda et Claudine) et d'un bloc, "*Destinées romanesques*". Format vertical 21 x 36 mm de chaque timbre, héliogravure. Conception de Serge Hochain, mise en page de Jean-Paul Cousin. Premier Jour les 30 et 31 août à Paris. Bloc vendu 4,60 dont 1,60 reversés à la Croix-Rouge Française.



- 10 septembre : 0,50 euro, "*Ahmad Shah Massoud*". Format vertical 21 x 36 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Marc Taraskoff. Premier Jour le 9 septembre à Paris.

- 22 septembre : série de 10 timbres à 0,50 euro et d'un bloc "*La France à voir*". 6 timbres horizontaux ("*Maison alsacienne*", "*Toits de Bourgogne*", "*Château de Chenonceau*", "*Maison basque*", "*Mas provençal*" et "*Pont du Gard*") et 4 timbres verticaux ("*Arc de Triomphe*", "*Mont-Blanc*", "*Tour génoise corse*" et "*Pointe du Raz*"). Format des timbres 21 x 36 mm, héliogravure. Premier Jour les 20 et 21 septembre à l'Assemblée Nationale à Paris, et à Chenonceaux (37), Banon (04), Riquewihr (68), Plogoff (29), Chamonix-Mont Blanc (74), Dijon (21), Ascain (64), Bastia (20) et Vers-Pont-du-Gard (30).

- 22 septembre : 0,50 euro, "*Arras*". Format horizontal 75 x 22 mm, taille-douce. Dessin, gravure et mise en page d'André Lavergne. Premier Jour les 20 et 21 septembre à Arras.

- 29 septembre : bloc à 3,80 euros, "*Jardins de France, Salon du Timbre 2004*". Format horizontal 286 x 109 mm, avec découpe originale, héliogravure. Dessin de Christian Broutin, mise en page de Valérie Besser. Le bloc contient deux timbres d'un format vertical 30 x 46 mm, à valeur faciale de 1,90 euro chacun.

LE PROGRAMME DU QUATRIEME TRIMESTRE :

N. B. : les informations données ci-dessous sont celles qui étaient disponibles à la date de rédaction de la Gazette (15 août). Elles ont donc un caractère purement indicatif.

- 13 octobre : 0,50 euro, "*Pontarlier*". Format vertical, taille-douce. Dessin, gravure et mise en page de Pierre Albuissou. Premier Jour les 11 et 12 octobre à Pontarlier.

- 20 octobre : 0,50 et 0,75 euro, "*Conseil de l'Europe*". Format vertical, offset. Dessin de Tomi Ungerer, mise en page de Jean-Paul Cousin. Premier Jour les 18 et 19 octobre à Strasbourg.

- 27 octobre : bloc de 10 timbres à 2,50 euros "*Collection jeunesse : les utilitaires et grandes échelles*". Format vertical, héliogravure. Dessin de François Bruère, mise en page d'Aurélié Baras. Premier Jour les 25 et 26 octobre à Paris, Dunkerque, Lyon, Montville (76), et vente anticipée avec cachet spécial sans mention Premier Jour à Vierzon et Tarbes.

- 10 novembre : carnet de 10 timbres à 0,50 euro chacun, "*Semeuse de Roty*". Format horizontal, taille-douce. Premier Jour du 6 au 9 novembre au Salon d'Automne à Paris.

- 10 novembre : 6,60 euros, carnet "*Croix-Rouge : Pierre Mignard*". Format vertical, héliogravure. Mise en page de Didier Thimonier. Premier Jour du 6 au 9 novembre au Salon d'Automne à Paris.

- 10 novembre : carnet de 10 timbres à 0,50 euro chacun, "*Meilleurs Vœux*". Offset. Dessin et mise en page de Christian Broutin. Premier Jour du 7 au 9 novembre au Salon d'Automne à Paris.

- 10 novembre : 2 euros, bloc de 4 timbres "*Capitales européennes : Luxembourg*". Format horizontal, héliogravure. Dessin et mise en page de Jean-Paul Véret-Lemarinier. Premier Jour du 7 au 9 novembre au Salon d'Automne à Paris. Vente anticipée à Forbach et Thionville.

- 10 novembre : 1,11 euro, "*Andy Warhol : Marilyn*". Format vertical, héliogravure. Mise en page d'Aurélié Baras. Premier Jour les 8 et 9 novembre au Salon d'Automne à Paris.

- 1^{er} décembre : 0,50 et 0,90 euro, "*Emission commune France-Inde*". Format vertical, taille-douce. Dessin, gravure et mise en page de Claude Jumelet. Premier Jour les 29 et 30 novembre à Paris.

- 8 décembre : 0,50 et 0,75 euro, "*Unesco*". Format horizontal et vertical, offset. Dessin et mise en page d'Aurélié Baras. Premier Jour le 6 décembre à Paris.

- 15 décembre : 0,50 euro, "*Queen Mary II*". Héliogravure. Premier Jour du 12 au 14 décembre à Saint-Nazaire.

LES PENSEES DU JOYEUX HURON

- Les deux timbres "orchidées", ils sont destinés à relancer la philatélie à l'école, pour les échanges sous les préos.

- On a pu voir un invité de marque au Premier Jour du timbre "Cassoulet" : Haricot Macias.

- Avec le timbre "Foie gras", on ne pourra plus dire que la philatélie c'est une activité sans foie ni l'oie.

- Pourquoi avoir émis un timbre sur le "Cassoulet", sinon parce que l'imprimerie est située à Périgueux ? Tout ça fait un peu fayot.

- Dans le bloc "La France à vivre", il n'y a pas de timbres sur les cèpes, paraît-il. Et le timbre "Vignobles de Champagne", alors ?

- Entendu au Premier Jour du timbre "Camembert" : "Vous en avez ?" "P'têt qu'ben qu'oui, p'têt ben qu'non..." "Laisse couler !"

- Attention à la conservation du timbre "Porcelaine de Limoges", car si on en croit l'expression, "soui-pière, tu es soupière, et tu retourneras en soupière". Pour l'acheter, en plus, il faut des cendres à La Poste !

- Le timbre "Marsupilami / Anniversaire", c'est mar-cophilie comprise : on a 8 flammes sur un seul timbre !

- Entendu au Premier Jour du timbre "Franc-maçonnerie" : "donnez-m'en pour 3 briques !".

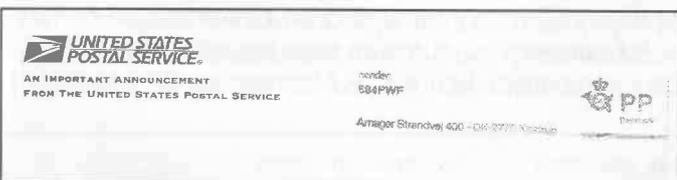
- Timbre Jacqueline Auriol : en Vendée, ils étaient drôlement bien a-challandais !

- Commentaire d'un philatéliste déçu par le bloc sur la Grande Boucle : "ce bloc, j'en ai vite fait le Tour !"

OPINION LIBRE

QUI FAIT QUOI ?

En matière de philatélie étrangère, ce n'est pas toujours facile de s'y retrouver. On sait depuis longtemps que certains offices postaux confient leur programme philatélique à des sociétés privées spécialisées, qui s'occupent de tout, y compris de la vente, les



timbres vendus ne voyant parfois jamais le pays où ils sont censés être en circulation. L'Union Postale Universelle tente d'ailleurs depuis plusieurs années de moraliser ces pratiques. Mais des services philatéliques réputés très sérieux ont tendance eux-mêmes à brouiller les cartes. Prenez le service philaté-

LES MOTS CROISES, par LUDO.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I									■	
II				■		■				
III			■		■					
IV		■					■			
V			■							■
VI									■	
VII					■		■			
VIII						■		■		
IX			■							
X										■

HORIZONTALEMENT :

- I. Une des figures du bloc "Destinées Romanesques".
- II. Abraham y est né. Célébrité égyptienne.
- III. Note. Grave maladie.
- IV. Une autre figure du bloc. Rivière alpine.
- V. Début d'épître. Une autre figure du bloc.
- VI. Qui a subi des coups.
- VII. Prénom outre-Rhin. Poisson.
- VIII. Ce qu'était Claudine pour sa tante. Asséchaît le Nil.
- IX. Sucrer phonétiquement. Auteur du bloc.
- X. Une autre figure du bloc.

VERTICALEMENT :

1. Deux mots accolés qui appartiennent à une figure du bloc.
2. L'idole des femmes. Ils deviendront grands.
3. Avis de réception. Sort peu de sa réserve.
4. Une des figures du bloc.
5. Note. A l'envers : pièce de bois. Abréviation militaire.
6. Espèce de rat. Convient aussi pour cela.
7. Non reconnu. Tête d'oiseau. Il lave ses chemises avec Arielle.
8. Larges, ils permettent de s'exprimer. Inversé : anti-niet.
9. Un pays de l'or noir. Un air bien connu.
10. Risquer. Port d'Algérie.

SOLUTIONS DU N° PRECEDENT.

HORIZONTALEMENT : I. Slovaquie. II. Touai. El. III. Et. Créneau. IV. Foch. Ohm. V. Meudon. VI. Nf. Sn. II. VII. Ile. Satire. VIII. Képi. Néo. IX. Ui. Déité. X. Bratislava.

VERTICALEMENT : 1. StéfaniK. 2. Loto. Fleur. 3. Ou. Cm. Epia. 4. Vaches. 5. Air. Uns. DI. 6. End. Anes. 7. Uen. Orteil. 8. Iléon. Iota. 9. Ah. Ir. Ev. 10. Jumelet.

lique des Etats-Unis (celui de l'USPS, qui s'affiche sur le maillot du récent quintuple vainqueur du Tour de France, Lance Armstrong) : au mois de juin dernier, il a mis en vente un coffret de 25 reproductions en métal doré de 25 timbres-poste plus ou moins anciens, à sujet (très) patriotique. Une brochure luxueuse (rédigée uniquement en anglais, faut pas rêver) et ultra-nationaliste ("collection United We Stand", référence marquée aux événements du 11 septembre 2001) a été envoyée aux abonnés européens, sous enveloppe à en-tête de l'USPS, mais avec une marque d'affranchissement "Port Payé - Danemark". A priori parce que la vente en Europe a été concédée à la société danoise Hallmark Group Limited. Une enveloppe-réponse était jointe, à renvoyer néanmoins aux Etats-Unis (et "no postage necessary if mailed in the United States" !).

Il y a de quoi y perdre son latin. On espère ne jamais voir en France le courrier du Service philatélique de La Poste affranchi par la Poste allemande ou néerlandaise... quoique philatéliquement cela vaudrait son pesant d'originalité !

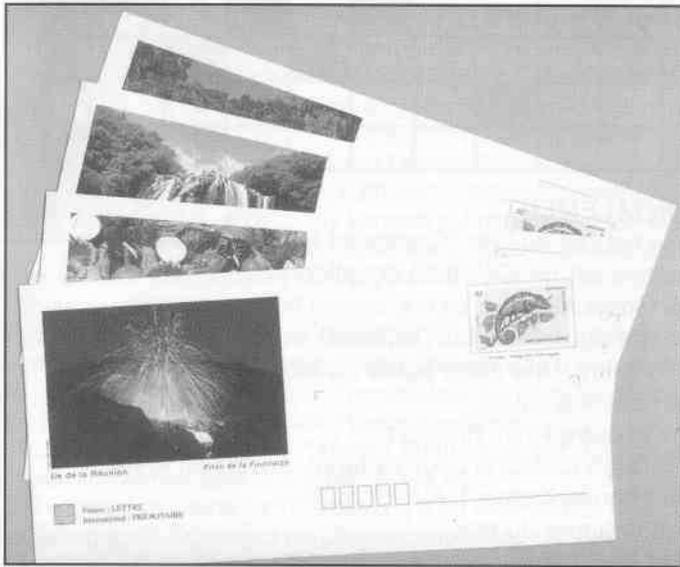
F. M.

les prêts-à-poster

PRÊT-A-POSTER : NOUVEAUTÉS RÉGIONALES

Par nouveautés régionales, on entend les enveloppes préaffranchies émises spécifiquement dans une région, voire un département, dont la figurine reprend le visuel d'un timbre déjà émis. Ces pièces sont réalisées sur un papier couché, brillant, ce qui les distingue aisément des autres enveloppes émises en partenariat avec des collectivités locales ou d'autres organismes. De plus, un graphisme particulièrement soigné utilise généralement le recto et le verso de l'enveloppe. Ces séries régionales sont disponibles dans les régions ou les départements concernés, et bien sûr auprès du service des nouveautés de chaque groupe.

DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER



Une série de quatre enveloppes, avec cartes assorties, nous transporte sur l'île de la Réunion. Au menu des illustrations, les chutes du bassin Nicole, le piton de la Fournaise, l'océan vu derrière un flamboyant, cet arbre si typique de l'île. Enfin une dernière vue présente un assortiment de fruits locaux. Sur ces enveloppes, la figurine est le timbre Caméléon émis en 1971.

Toujours venue d'autres cieux, une enveloppe représentant une yole de Martinique, embarcation légère mue par une voile et aidée par des rameurs, avec sa carte assortie, nous montre à nouveau le timbre Martinique, Rocher du Diamant émis en 1970.

Tout comme les enveloppes Réunion, l'enveloppe Yole est prévue pour les envois dans le monde entier, jusqu'à 20 grammes.

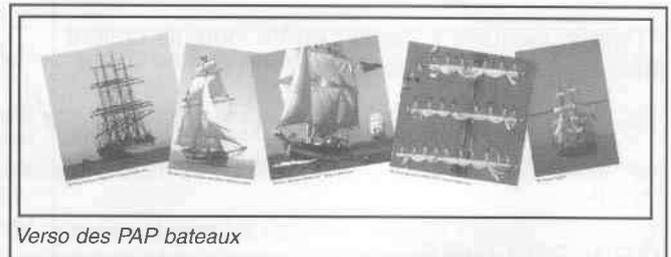
DE L'HEXAGONE

La figurine Vacances émise cette année se retrouve sur une série de cinq enveloppes illustrées différemment les unes des autres, le thème général étant bien sûr les vacances.

Un grand souffle venu du large gonfle les voiles de cinq voiliers, le Royalist, le Kaskelot, le Renard, le Kruzenshtern et le Cuauhtemoc, que l'on retrouve sur cinq enveloppes avec la figurine Pont de Normandie émise en 1995.

Sans illustration particulière, une enveloppe utilise le dessin du timbre Carcassonne émis en 2000.

Le timbre Épicea émis en 1985 reprend vie sur deux enveloppes différenciées par la présence ou non de la mention : Megève, ville d'eau. Ces pièces sont prévues pour des envois en France, et la zone export A, jusqu'à 20 grammes.



Verso des PAP bateaux

Enfin, à l'occasion de l'exposition Train Capitale qui s'est tenue à Paris sur les Champs-Élysées du 17 mai au 15 juin 2003, La Poste a édité une enveloppe valable au départ de la France et à destination du monde entier avec la figurine TGV issue du bloc "le siècle au fil du timbre, transports" de 2002.

Denis Drouin

RAPPEL.

Depuis mai 2003, l'Union propose un nouveau service : *PAP Infos*, journal qui annonce les nouveautés en matière de PAP local partout en France. A la mi-août, 11 numéros étaient déjà parus. Le journal dispose désormais de correspondants dans les services de La Poste de 75 départements. Abonnement : 8 euros/an pour les adhérents UPT, 25 euros pour les autres. N° gratuit sur demande (joindre un PAP pour la réponse). Ecrire à : F. Mennessiez, BP 849, 85021 La Roche sur Yon CEDEX.

ENVOYEZ VOS VOEUX PHILATELIQUEMENT !

Comme tous les ans, l'Union propose à ses adhérents l'envoi de vœux philatéliques, avec un cachet grand format illustré spécialement créé pour cette opération. Il suffit d'adresser sa liste de destinataires de vœux au secrétariat de l'Union, UPT, 78 rue Taitbout, 75009 Paris, accompagnée d'un chèque de 3,50 euros par adresse. Le secrétariat s'occupe du reste : vos correspondants recevront un carton de présentation de vos vœux,

sous enveloppe illustrée, avec un timbre "vœux" oblitéré du cachet spécial, directement à leur adresse, avec indication de vos coordonnées pour qu'ils puissent vous répondre ! Votre liste doit parvenir au secrétariat avant le 30 novembre, et vous pouvez aussi passer par l'intermédiaire de votre président de groupe.



ACHAT (PHILATELIE)

- Achète timbres de France neufs sous faciales pour mon courrier cartophile. M. Huvier, 9 avenue du cottage, 95400 Arnouville, e.mail : carto95@free.fr.
 Rech. vieux papiers commerciaux, transports ferroviaires, roulage, messagerie, timbre-vignette-fiscaux ferroviaire, bulletin d'impression de colis et coin daté du n° 33 des C.Postaux. T. Derosne, 51 rue de l'abbé Grégoire, 77550 Moissy Cramayel, 01 64 88 71 31.
 - Achète cher vos CPA et entiers. P. Courtoux, 41 rue M. Braunstein, 78200 Mantes la Jolie.

VENTE (PHILATELIE)

- Vends timbres France neufs** par années complètes au 1/3 de cote Yvert et Tellier (période 1944 à 1998). G. Giordano, 371 chemin de la Marinière, 83400 Hyères.
 - Vends plusieurs séries T.P Andorre, années complètes 1973 à 95 (sauf n° 304, 315, 356, 357) à 50% de la cote Yvert 2003. P. Mudet, 13 avenue de la Gare, 37290 Yzeures s/Creuse, 02 47 94 55 16.
 - Vends Indochine, Vietnam, Cambodge, Laos, France, TAAF à moitié cote Yvert. R. Tran, 4 Etienne Dolet, 92240 Malakoff.
 - Particulier liquide lot télécartes France (UT) 1990 à 2000, bons prix - prévoir mancoliste, réponse chiffrée assurée. Vends également Timbres France + produits philatéliques divers (1er jour, P.A.P, épreuves). Vends sujets "Kinder". Séries pièces euro étrangères (Finlande, Grèce, Irlande, Kit Monaco). J.F. Glorian, 12 rue du Maréchal Foch, 62143 Angres.
 - Vends collection magazine "timbres" (ex : Timbroscopie) du n° 8 à ce jour. Flammes détachées, à débattre. P. Dessauvage, résidence Pen-thièvre, 2 allées des Troènes, 92330 Sceaux, 01 43 50 04 43.
 - Pour 10 euros, recevez 100 GF différents récents de France, 5 euros variétés P/F sur fragments, franco de port. B. Flesch, 14 Penot, 33490 Le Pian sur Garonne.
 - Vends tirelire du Danemark 1 euro (port payé), reproduction plaque de facteur de l'Empire Poste aux chevaux 90 euros (port payé). P. Poirier, musée du facteur, 58 rue St Aignan, 58200 Cosne sur Loire, 03 86 28 21 27, e.mail cosne@mairie.cosnesurloire.fr
 - Vends documents, cartes postales et oblitérations sur la Présidence de la République. Demandez ma liste sur e.mail : loab@bluewin.ch.
 - Vends 4,7 kgs de Libertés non décollés et 500 g de type Paix n° 283 pour étude au plus offrant. J.F. Fournial, 7 rue de la République, 42440 Noiretable.
 - Vds TP colon. franç. avant ind. souvent à partir du n°1 + TP France Poste, PA, annulé, spécimen, base nav. Ital, colis poste et TP sur lettre dès n°1 + TP USA, Vatican, Europa, Sarre, Israël, Italie, Espagne. Réponse assurée si mancoliste et TPR à C. Bidault, 356 chemin des Lauzières, 30900 Nîmes.
 - A vendre doc. officiels de La Poste (avec reliures) années 1986 à 1990, / de cote YT. H. Schuller, 18 rue de la brèche, 47600 Nérac. 05 53 65 31 90 HR.
 - Vds NF sans charn. 1er choix, France, Allemagne, Andorre, Belgique, Monaco, Suisse, cote Yvert moins 60%. Liste sur demande. J. Roger, 21 bis avenue G. Monnerville, 46090 Pradines.
 - Retraité vend 15 % de leur cote des timbres de valeur d'Allemagne, Crète, USA, Irlande, Arabie Saoudite, Mexique, Pays-Bas, Suisse, Canada, etc. L. Cressot, Hall G2, 83 rue Amiral Mouchez, 75013 Paris.

CARTOPHILIE

- Recherche CPA/CPSM (62) sauf bord de mer. Echange possible contre tous départements français. G. Leclercq, 14 Grand-place, 62150 Rebreuve-Ranchicourt.
 - Rech. CPA et CPSM du Rhône (69) sur le thème de La Poste (bureaux, attelages, véhicules auto, boîtes à lettres, facteurs, manifestations, etc.). Y. Gueppe, 24 allée des Mouettes, 44510 Le Pouliguen, 02 40 42 46 49.

ECHANGES ET DIVERS

- Echanges lettres des TAAF ayant voyagé. Je cherche DOM-TOM neufs sans charnière et France avant n°322. J.C Poullin, 1 avenue de la Gare, 78320 La Verrière.
 - Donne colo FR, Europe contre Reich, Autriche, Occup. allemandes, Danzig, Croatie, Serbie, Sarre, colo. Ital. Tout xx avant 1950. Vends idem + locaux allemands. L. Montanari, 6 rue des Dahlias, 69630 Chaponost.
 - Vends, échange contre lettres de la guerre 1939/45 du monde entier, bons timbres xx et ° dont Suisse PA 1 et 2 xx, Andorre Esp. N° 64 A xx, Crète n°56 °, 1422 xx, 16 ° etc... Y. Cardot, 3 rue de l'Assise, 90400 Froideval.
 - Echange timbres-poste oblitérés étranger tous pays contre TP oblitérés GF France communs récents, cachet rond. H. Maire, 14 rue du Trey, 25000 Besançon, 03 81 50 62 87.
 - Jeune philatéliste, 10 ans, recherche dons pour débiter sa collection de timbres sur les thèmes suivants : le ski (alpin, de piste...) et les timbres anglais (figure de la reine d'Angleterre). A. Pernin, 9 rue des généraux Mangin, 54300 Xermamenil.
 - Jeune philatéliste, 11 ans, recherche dons pour débiter sa collection de timbre sur le thème suivant : les moyens de transport (avion, bateau, train, automobile...). M. Pernin, 9 rue des généraux Mangin, 54300 Xermamenil.
 - Jeune philatéliste, 13 ans, recherche dons sur le thème de l'astronomie (satellite, planète, fusée...). N. Pernin, 9 rue des généraux Mangin, 54300 Xermamenil.
 - Offre TP neufs** thém. Monde ctre oblit. Français à faciale supérieure à 0,50 euros (liste + rens. ctre 1 TP à 0,58 euro) + rech. enveloppes Paraguay 1961/1990 ayant voyagé par poste affranchies avec TP thématique(s) très grand format : tout échange possible ou achat. Faire offre à B. Napolitano, Le Mergelet, 07170 Saint Germain.
 - Part. vds ou éch. TAAF timbres en feuille de 25 Poste n° 2-12-13 2,50 euros + port. TPR. Faire offre à G. Dardenne, 45 rue de Leucate, 31240 L'Union.
 - Valery Chipounov, rue Koursomolskaja, m191-4, apt 36, RU 300020 Toulouza 20, Russie, échange enveloppes et cartes Premier Jour, cartes maximum, entiers, émissions locales russes (Karélie, Karakalpakia, Batum, etc) de tous thèmes. Contact aussi par courriel : urechnoe@tula.net.
 - Vends timbres neufs français YT : 3431-32-33, 3365 avec vignette Cérés ou personnalisés B. de f., 1,50 euro pièce. Timbres français toutes époques neufs-oblitérés rabais 70% mancoliste à joindre. 100 flammes sur lettre 10 euros + port. Vends télécartes usagées 1990-2002 : les 50 unités, 0,25 euro pièce, les 100 unités 0,40 euro pièce. G. Courtadon, 17 rue Chateaufort, 06000 Nice. 04 93 86 94 63.

PETITES ANNONCES

Les petites annonces de La Gazette sont gratuites pour les adhérents de l'Union et les abonnés. Indiquez ci-dessous le texte de votre annonce et vos coordonnées (ou recopiez le tout), et expédiez-les avant le 5 novembre 2003 à :
 Danielle Sié, 8 rue Carnot, appt 38, 94270 Le Kremlin-Bicêtre.
 (aucun numéro d'adhérent n'est à fournir pour les abonnés)

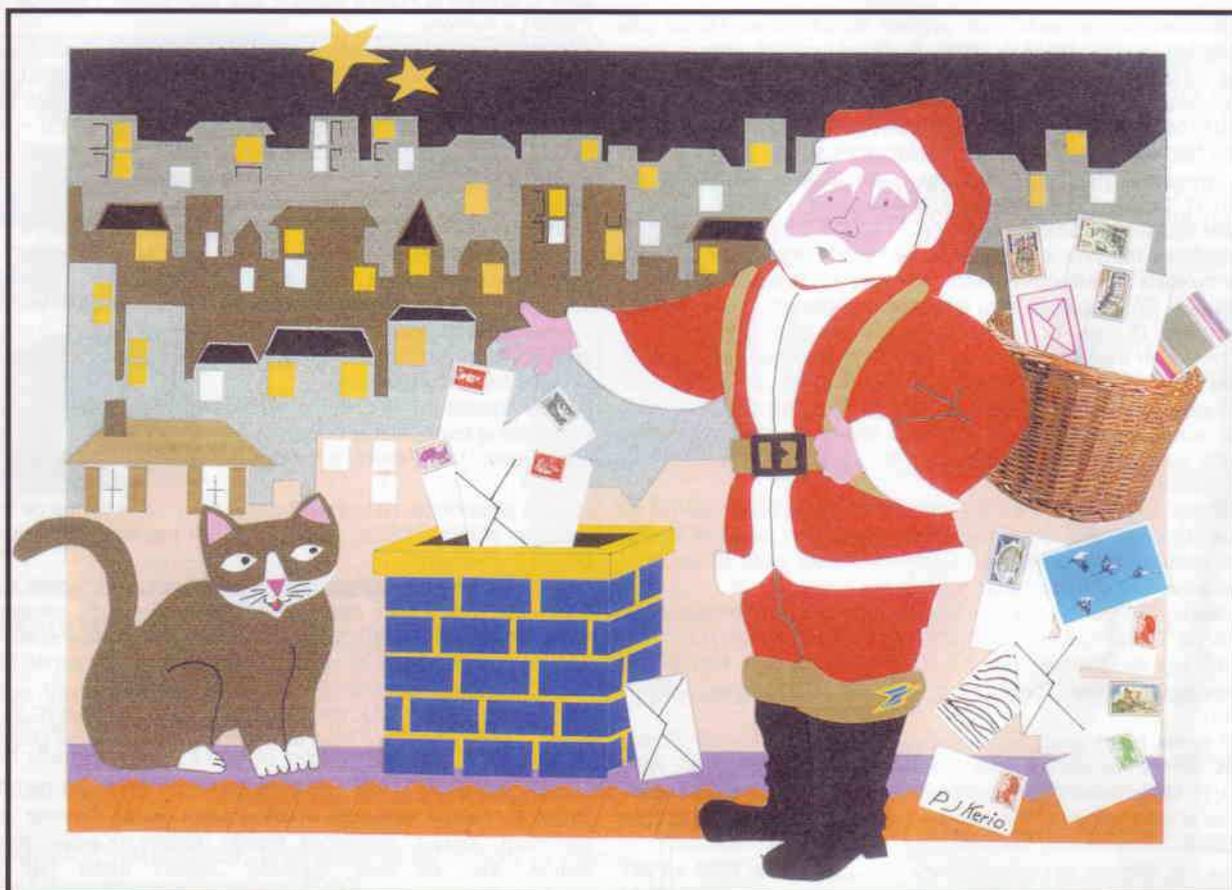
.....

 NOM.....PRÉNOM.....ADHÉRENT N°.....
 ADRESSE.....

- Attention ! Compte tenu de la charge considérable que représente la gestion du service des petites annonces, chaque demande n'est valable qu'une fois. Il convient d'établir une nouvelle demande pour chaque nouvelle parution.

- Rappel : ces annonces sont à caractère strictement associatif. Les lecteurs de **La Gazette** qui en constateraient un usage abusif sont invités à en aviser la rédaction.

L'édition 2003 de la carte "Père Noël" de l'UPT :
une création de PJ KERVIO !



La carte est proposée aux collectionneurs au prix de 1,50 euro pièce (+ 0,50 euro de port). Si vous souhaitez l'utiliser pour vos vœux de fin d'année, vous pouvez commander les 10 cartes au prix de 5 euros (+ 1,11 euro de port).

Les commandes sont à adresser avec le règlement à :
UPT Service cartophilie 142 avenue de Gaulle 33520 Bruges.